



Brève n° 13 du 19 octobre 2015

Cfdt:

VOTEZ CFDT POUR PRIVILEGIER LES PROJETS CONJOINTS A L'INTERNATIONAL

Pour la CFDT "*la construction et la conduite de projets de recherche communs*" constitue une mission prioritaire de l'Institut. Elle doit porter à la fois sur le montage de projets conjoints internationaux, et sur l'ouverture à la coopération inter-établissements de programmes existants (par exemple INRA et CIRAD). Cet enjeu est essentiel, car dans le cadre d'Agreenium peu de projets RFDI (Recherche-Formation-Développement à l'International) ont été montés en partenariat avec des universités et des centres de recherche étrangers. La coopération entre partenaires s'est déployée à la marge de l'Institut, dans le cadre de projets "*non-labellisés*".

Pour la CFDT, l'Institut ne peut pas être accrédité à délivrer des diplômes nationaux (Master-Doctorat), tant que le fonctionnement des Comue, dont sont membres nos Etablissements, ne sera pas stabilisé. Une accréditation de l'IAVFF à délivrer des diplômes LMD sans concertation avec les Comues, pour définir des règles de fonctionnement partagées, ne contribuerait pas à renforcer la visibilité de l'Institut, mais au contraire à brouiller son image et à le marginaliser. Le positionnement de l'IAVFF (co-accréditation, label complémentaire ...) ne pourra se faire que dans le cadre d'une articulation avec des politiques de site.

Pour la CFDT, l'IAVFF doit favoriser les collaborations internationales avec les grands acteurs européens (par exemple Wageningen) ou Internationaux (par exemple Consultative Group for International Agricultural Research, CGIAR), en suscitant des réponses groupées aux appels d'offre internationaux (par exemple H2020). Mais, nous pensons que pour être efficace, l'IAVFF doit aussi cofinancer certains projets conjoints à l'international. Lors du dernier CA de l'IAVFF, la CFDT a rejeté le budget prévisionnel présenté, car il n'offrait aucun levier crédible pour initier des collaborations. Les 250k€ de subvention alloués à l'Institut par la DGER représentent, à titre d'exemple, 1% de la subvention Idex de Sorbonne-Paris-Cité (SPC) qui est 27 M€/an.

Voter pour les candidats présentés par la CFDT, c'est demander de :

- **Aider le montage de projets : co-financements, appui logistique, administratif, juridique ;**
- **Promouvoir l'émergence de projets inter-organismes, ainsi que l'ouverture des programmes des organismes (par exemple INRA et CIRAD) aux partenaires ;**
- **Développer la coopération entre établissements d'enseignement supérieur, de recherche et entreprises : écoles thématiques, ateliers-séminaires, Moocs, programmes de mobilité, doubles diplômes et cotutelles de thèses, transfert technologique, etc.**



**AVEC NOUS,
DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX**

**Election des représentants des personnels au conseil d'administration
de l'Institut Agronomique Vétérinaire et Forestier de France**

CLOTURE DU SCRUTIN LE 3 NOVEMBRE 2015 À 17H00